

**Ministry of Education**  
Transfer Payments and  
Financial Reporting Branch

21<sup>st</sup> Floor, Mowat Block  
900 Bay Street  
Toronto, Ontario M7A 1L2  
Tel.: (416) 327-9356  
Fax: (416) 325-2007  
Email: [Andrew.Davis@ontario.ca](mailto:Andrew.Davis@ontario.ca)

**Ministère de l'Éducation**  
Direction des paiements de transfert  
et des rapports financiers

21<sup>e</sup> étage, édifice Mowat  
900, rue Bay  
Toronto, Ontario M7A 1L2  
Tél. : (416) 327-9356  
Télec.: (416) 325-2007  
Courriel: [Andrew.Davis@ontario.ca](mailto:Andrew.Davis@ontario.ca)



**2008: SB26**

**DESTINATAIRES :** Surintendantes et surintendants des affaires scolaires

**EXPÉDITEUR :** Andrew Davis  
Directeur  
Paiements de transfert et rapports financiers

**DATE :** Le 8 octobre 2008

**OBJET :** Prévisions budgétaires révisées 2008-2009

---

J'ai le plaisir de vous annoncer que les prévisions budgétaires révisées 2008-2009 et les directives qui s'y rapportent sont maintenant disponibles par le truchement du lien Prévisions budgétaires révisées sur le site Web des Rapports financiers, à <http://tpfr.edu.gov.on.ca>. Les conseils peuvent avoir accès directement au SEFI à <https://efis.edu.gov.on.ca/login.asp>.

Les améliorations du financement annoncées dans la note de service 2008:B10 ont été incorporées dans les prévisions révisées. Ces améliorations dépendent de l'approbation par le lieutenant-gouverneur des modifications apportées au règlement sur les subventions pour les besoins des étudiants de 2008-2009. Le Ministère a l'intention de demander l'approbation de ces modifications en décembre 2008.

Le Ministère a diffusé par le truchement du SEFI la version « bac à sable » des prévisions révisées 2008-2009 au début de septembre afin d'aider les conseils à planifier leurs recettes au moment où ils entament des négociations avec leurs groupes de négociation respectifs.

Les formulaires des prévisions révisées sont comparables à la version bac à sable et reflètent les améliorations apportées en vertu des ententes PDT, notamment l'augmentation de 3 % des repères salariaux pour 2008-2009, qui comporte des rajustements pour les conseils qui ne sont pas pleinement admissibles à un financement amélioré dans le cadre des ententes PDT. Un fichier Excel, « La dotation en personnel – entente TDP », est fourni afin d'aider au calcul des rajustements des recettes en rapport avec les ententes PDT. Ce fichier peut être téléchargé à partir du SEFI et il doit être rempli par l'ensemble des conseils et envoyé à l'adresse courriel du Ministère indiquée ci-dessous dans le cadre de la soumission des prévisions budgétaires révisées des conseils scolaires.

Les formulaires tiennent également compte des changements techniques apportés par suite des modifications au règlement en juillet 2008 et qui sont brièvement passés en revue dans le guide des instructions détaillées. L'information relative à ces changements techniques pour 2008-2009 figure dans la note de service 2008:B11 et comporte notamment les points suivants :

- Une mise à jour des repères de financement en rapport avec le Supplément pour l'éducation des Premières nations, des Métis et des Inuits. Les allocations par élève sont révisées sur la base des données du Recensement de 2006.
- Un financement accru de l'éducation des adultes et de l'éducation permanente, comme il est également mentionné dans la note de service 2008:B6
- Une modification de l'admissibilité au financement pour le Programme d'insertion professionnelle du nouveau personnel enseignant - qui repose actuellement sur le moins élevé des montants suivants : les dépenses en 2008-2009 et la formule de financement
- Des rajustements des recettes fiscales reliés aux taxes non perçues au 31 décembre 2008 dans les secteurs dénués d'organisations municipales
- La reconnaissance des coûts de déplacement des classes portatives dans le financement des nouvelles places
- Une mise à jour des tableaux relatifs aux écoles des quartiers à forte croissance et des écoles trop coûteuses à réparer afin d'y inclure les approbations récentes
- Des modifications visant à tenir compte des effets de la fusion du Rainy River DSB et du Mine Centre District School Area Board

## **Soumission**

Les soumissions de prévisions révisées par le SEFI doivent être effectuées au plus tard le 12 décembre 2008. Une version électronique de l'Annexe C en Excel, le rapport explicatif d'avertissement et le rapport La dotation en personnel – entente TDP doivent également être soumis au plus tard à cette date à l'adresse suivante :

[revest@ontario.ca](mailto:revest@ontario.ca)

Veillez faire parvenir deux exemplaires signés du résumé de la section 1 extrait de la présentation active au SIFE au plus tard à la date susmentionnée à l'adresse suivante :

Mme Diane Strumila  
Directrice de projet, Services des subventions  
Direction des paiements de transfert et des rapports financiers  
21<sup>e</sup> étage, édifice Mowat  
900, rue Bay  
Toronto, Ontario M7A 1L2

## **Prévisions révisées soumises en retard**

La politique relative aux soumissions en retard s'appliquera aux prévisions budgétaires révisées 2008-2009. Si un conseil soumet ses prévisions révisées après le 31 décembre 2008, ses flux habituels de trésorerie seront réduits de 50 % dans le cadre des paiements de transfert de janvier 2008 et des mois suivants. Dès réception des prévisions révisées, le Ministère reprendra le processus normal de paiement mensuel et inclura dans les paiements mensuels la somme totale retenue jusqu'à cette date.

## Contacts

Pour obtenir de l'aide sur la navigation dans le SIFE et sur son utilisation, veuillez communiquer avec :

Sonja Kolar 416 325-8585 ou [sonja.kolar@ontario.ca](mailto:sonja.kolar@ontario.ca)  
Stephen Shek 416 325-8396 ou [stephen.shek@ontario.ca](mailto:stephen.shek@ontario.ca)

Pour obtenir de l'aide sur l'accès au système, veuillez communiquer avec :

Mark Bonham 416 325-8571 ou [mark.bonham@ontario.ca](mailto:mark.bonham@ontario.ca)

Pour toute autre question concernant la trousse sur les prévisions budgétaires révisées, veuillez communiquer avec votre agent(e) des finances au Ministère.



Andrew Davis